

SUPPORTS DE FORMATION DU GCE - RAPPORTS BIENNAUX ACTUALISÉS

**Les besoins financiers, techniques et de
renforcement des capacités et le soutien reçu**



SOMMAIRE

Page

1. Introduction	3
2. Informations relatives aux contraintes et aux lacunes	4
2.1 Identifier les besoins	5
2.1.1 Les besoins de soutien technique	5
2.1.2 Les besoins de soutien pour le renforcement des capacités	5
2.1.3 Les besoins de soutien financier	6
2.2 Identifier les contraintes et les lacunes	6
2.2.1 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement financiers	6
2.2.2 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement techniques	7
2.2.3 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement liées au renforcement des capacités	7
3. Informations relatives aux ressources financières, au transfert de technologies, au renforcement des capacités et au soutien technique reçu	8
4. Considérations principales relatives aux besoins technologiques au sein du cadre pour le développement et le transfert de technologies	14
5. Étapes supplémentaires à prendre en considération	15
5.1 Renforcement des capacités	15
5.2 Coopération Nord-Sud et Sud-Sud	15
5.3 Dispositif institutionnel	15
6. Informations relatives aux besoins technologiques	16
7. La communication d'informations	16
8. Exemples de tableaux pour la communication d'informations	17



1. Introduction

L'objectif de ce module est de faciliter la collecte et la communication des informations relatives aux obstacles et aux lacunes, ainsi qu'aux besoins correspondants en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités, y compris d'une description du soutien requis et du soutien reçu par des Parties non visées à l'annexe I de la Convention dans le cadre de l'établissement de leurs rapports biennaux actualisés (RBA) en conformité avec la décision 2/CP.17, annexe III, section V.

Le module est également destiné à fournir aux Parties non visées à l'annexe I les informations relatives aux points suivants :

- Outils et approches pour la mise en application des bonnes pratiques et des leçons tirées de la préparation de leurs communications nationales ;
- Documentation et communication des informations relatives aux obstacles et aux lacunes, ainsi qu'aux besoins correspondants en matière de ressources financières, de technologies et de renforcement des capacités dans le cadre de l'établissement et la présentation des RBA et la mise en œuvre des activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans ces rapports ;
- Communication d'informations sur le soutien nécessaire et le soutien reçu, ainsi que sur le niveau de soutien reçu pour les activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans les RBA.

Ce module est destiné à fournir aux Parties des orientations conformément à la décision 2/CP.17, annexe III, section V, paragraphes :

14. Les Parties non visées à l'annexe I devraient donner des informations à jour sur les contraintes et les lacunes ainsi que sur les besoins en matière de ressources financières, de moyens techniques et de renforcement des capacités.

15. Les Parties non visées à l'annexe I devraient aussi donner des informations à jour sur les ressources financières, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le soutien technique provenant du Fonds pour l'environnement mondial, des Parties visées à l'annexe II de la Convention et des autres pays développés parties, du Fonds vert pour le climat et des institutions multilatérales concernant les activités liées aux changements climatiques, y compris l'établissement du rapport biennal actualisé en cours.

16. En ce qui concerne la mise au point et le transfert de technologies, les Parties non visées à l'annexe I devraient donner des informations sur leurs besoins en matière de technologies, qui devraient être déterminés au niveau national, et sur l'aide technologique reçue.

Les modèles de tableaux et exemples fournis dans ce module proposent des approches pour l'identification et la communication relatives aux contraintes et aux lacunes. Le module inclut également des propositions de tableaux pour aider les Parties à fournir les informations relatives au niveau de soutien reçu pour l'établissement et la présentation des RBA. En dehors des directives pour



l'établissement des rapports pour les RBA, les informations fournies s'appuient également sur le travail mené en 2007 par le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (CGE) pour le développement d'un modèle de tableau pour les thèmes transversaux dans les communications nationales de Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Ce tableau a été développé sur la base des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » (Décision 17/CP.8). Il a pour objet de faciliter la communication d'informations relatives à la recherche et à l'observation systématique, aux transferts de technologies, au renforcement des capacités, à l'éducation, la formation et la sensibilisation du public ainsi qu'à l'information et la constitution de réseaux dans les communications nationales. Les Parties peuvent utiliser les bonnes pratiques et leçons tirées de l'information précédemment communiquée dans leurs propres communications nationales pour la documentation et la communication d'informations sur les contraintes et lacunes ainsi que sur les besoins en matière de ressources financières, de moyens techniques et de renforcement des capacités pour l'élaboration et la présentation des RBA et la mise en œuvre des activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans ces rapports. Ces informations peuvent également être utilisées pour la communication d'informations relatives au soutien requis et au soutien reçu, ainsi qu'au niveau de soutien reçu pour permettre l'établissement et la présentation des RBA et la mise en œuvre d'activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans ces rapports.

Ce module sur les thèmes transversaux est lié aux autres modules de formation pour les RBA développés par le CGE sur *Les dispositifs institutionnels* et *Les mesures d'atténuation et leurs effets*.

L'information fournie dans le module *Les dispositifs institutionnels* indique que les dispositifs institutionnels utilisés pour le processus et la préparation des communications nationales de Parties non visées à l'annexe I pourraient, en fonction de la situation nationale, avoir besoin d'être adaptées pour permettre un flux effectif et efficace des connaissances et des ressources en vue de l'établissement des RBA. Ce module identifie les besoins, ressources, bonnes pratiques et leçons tirées afin de forger cette période de transition.

Le module *Les mesures d'atténuation et leurs effets* identifie des activités qui peuvent être menées dans le but de dresser la situation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux actuels. Ce module décrit les besoins financiers, techniques et de renforcement des capacités liés à chacune des mesures d'atténuation identifiées et à leurs effets.

2. Informations relatives aux contraintes et aux lacunes

Cette section traite de l'information relative aux contraintes et aux lacunes, ainsi qu'aux besoins en matière de ressources financières, de moyens techniques et de renforcement des capacités (décision 2/CP.17, annexe III, section V, paragraphe 14).

Ce paragraphe concerne à la fois l'élaboration et la présentation des RBA et la mise



en œuvre des activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans ces rapports :

- i. Identifier les besoins :
 - a) Dresser un inventaire des ressources financières et techniques et des capacités requises ;
 - a) Dresser un inventaire des ressources financières et techniques et des capacités existantes ;
 - c) Comparer (a) et (b) pour identifier le besoin en soutien supplémentaire.
- ii. Décrire les contraintes/défis/goulets d'étranglement.

2.1 Identifier les besoins

Les besoins relatifs à l'élaboration et à la présentation d'un RBA dépendent de la situation de la Partie; les tableaux donnent précisément des conseils sur la manière d'identifier ces besoins. Notons que les tableaux sont uniquement donnés à titre illustratif et qu'ils sont flexibles: il est donc possible de les adapter en fonction des exigences précises. Les tableaux peuvent contenir des informations aussi bien numériques que textuelles.

En raison de la nature flexible et de la variété des informations qui peuvent être entrées dans les tableaux, il est important de renseigner la période considérée et d'éviter toute double comptabilité.

En règle générale, une Partie peut commencer par identifier ses besoins techniques et terminer avec ses besoins financiers.

2.1.1 Les besoins de soutien technique

Identifier les besoins de soutien technique supplémentaires sur la base du soutien requis et du soutien reçu pour une activité donnée.

Tableau 1
Besoins de soutien technique

	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Soutien général requis (a)</i>	<i>Soutien reçu (b)</i>	<i>Soutien supplémentaire requis (c)</i>
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				
Activité n				

2.1.2 Les besoins de soutien pour le renforcement des capacités

Identifier les besoins de soutien supplémentaires pour le renforcement des capacités sur la base du renforcement des capacités requis, du renforcement des capacités disponible et du renforcement des capacités reçu pour une activité donnée.



Tableau 2
Besoins de soutien pour le renforcement des capacités

	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	Soutien général requis (a)	<i>Soutien reçu (b)</i>	<i>Soutien supplémentaire requis (c)</i>
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				
Activité n				

2.1.3 Les besoins de soutien financier

Identifier les besoins de soutien financier supplémentaires sur la base du soutien financier global requis et du soutien financier disponible pour une activité donnée.

Tableau 3
Besoins de soutien financier

	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	Soutien général requis (a)	<i>Soutien reçu (b)</i>	<i>Soutien supplémentaire requis (c)</i>
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				
Activité n				

2.2 Identifier les contraintes et les lacunes

Les sous-sections suivantes fournissent des instructions relatives aux types d'informations pouvant être prises en compte pour l'identification des contraintes et des lacunes. Il convient d'observer que les sous-sections ne fournissent pas de liste exhaustive de ces informations.

2.2.1 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement financiers

- Difficultés rencontrées au niveau de l'accès et de la mobilisation des ressources financières (par ex. compréhension des exigences relatives aux rapports financiers pour les différents donateurs et du niveau d'utilisation des systèmes nationaux pour les rapports de la part des différents donateurs);
- Collecte et compilation des informations relatives aux ressources financières disponibles pour mettre en œuvre les activités, les mesures et les



programmes à usages multiples ou ayant des co-avantages liés aux changements climatiques;

- Niveau de transparence lié au financement de la lutte contre le changement climatique, y compris les transferts non monétaires pour l'assistance technique et de formation;
- Contraintes techniques sur la manière de collecter, de compiler et de stocker les données relatives au financement de l'action engagée face aux changements climatiques;
- Défis institutionnels liés à la coordination du financement de l'action engagée face aux changements climatiques.

2.2.2 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement techniques

- Difficultés rencontrées au niveau de l'accès et de la mobilisation du soutien technique
- Contraintes liées à la collecte, la compilation, la classification, la documentation et l'archivage des informations relatives au soutien technique disponible pour mettre en œuvre les activités, les mesures et les programmes à usages multiples ou ayant des co-avantages en rapport aux changements climatiques :
 - Disponibilité décomposée des informations relatives au soutien technique;
 - Défis institutionnels liés à la coordination du soutien technique.

2.2.3 Éléments d'orientation pour la documentation des contraintes / défis / goulets d'étranglement liées au renforcement des capacités

- Difficultés rencontrées au niveau de l'accès et de la mobilisation de soutiens pour le renforcement des capacités liées à :
 - La disponibilité d'un renforcement des capacités en fonction de la demande ;
 - L'étendue et la profondeur de la formation.
- Contraintes liées à la collecte, la compilation, la classification, la documentation et l'archivage des informations relatives au renforcement des capacités disponibles pour mettre en œuvre les activités, les mesures et les programmes à usages multiples ou ayant des co-avantages liés aux changements climatiques :
 - Disponibilité décomposée des informations relatives au renforcement des capacités;
 - Défis institutionnels liés à la coordination du soutien pour le renforcement des capacités.
- Défis liés au perfectionnement et au maintien des capacités.



3. Informations relatives aux ressources financières, au transfert de technologies, au renforcement des capacités et au soutien technique reçu

Cette section traite des informations relatives aux ressources financières, au transfert de technologies, au renforcement des capacités et au soutien technique provenant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) des Parties visées à l'annexe II de la Convention et d'autres pays développés parties, du Fonds vert pour le climat et d'institutions multilatérales et destinés aux activités liées aux changements climatiques, parmi lesquelles l'établissement du rapport biennal actualisé en cours (décision 2/CP.17, annexe III, section V, paragraphe 15).

Les tableaux ci-dessous ont été développés dans le but de communiquer les informations relatives aux divers appuis reçus. Ils demeurent simples afin d'éviter les confusions et l'excès d'information.



Tableau 4
Sources de financement provenant de sources multilatérales

<i>Période considérée pour la communication d'informations :</i>								
<i>Sources de financement</i>	<i>Descriptif du soutien, avec montants en USD (taux de change)</i>							
	<i>Préparation du RBA</i>				<i>Activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans le RBA</i>			
	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités^b</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>
Sources multilatérales^a								
1. Fonds pour l'environnement mondial								
2. Fonds pour les pays les moins avancés								
3. Fonds spécial pour les changements climatiques								
4. Fonds pour l'Adaptation								
5. Fonds vert pour le climat								
6. Financement supplémentaire par des institutions spécialisées des Nations Unies (préciser)								
a. Programme des Nations Unies pour le développement								
b. Programme des Nations Unies pour l'environnement								
c. Autre								
7. ...								
8. ...								
Sous-total								
Total								

^a Ceci est une liste indicative des sources multilatérales. Seules les sources pertinentes pour la Partie sont à inclure.

^b Inclut le renforcement des capacités systématique, institutionnel et individuel.



Tableau 5

Sources de financement provenant de Parties visées à l'annexe II et de pays développés parties, avec la contribution de la Partie

<i>Période considérée pour la communication d'informations :</i>								
<i>Sources de financement</i>	<i>Descriptif du soutien, avec montants en USD (taux de change)</i>							
	<i>Préparation du RBA</i>				<i>Activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans le RBA</i>			
	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités^b</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités^b</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>
Financement par des Parties visées à l'annexe II et d'autres pays développés parties^a								
1. Subventions								
2. Prêts concessionnels								
3. Prêts non-concessionnels								
4. Aide internationale au développement								
5. Autre (préciser)								
6. ...								
7. ...								
Sous-total								
Total (a)								
Contribution de la Partie^a								
1. Soutien en nature								
2. Cofinancement indicatif								
3. Autre (préciser)								
4. ...								
5. ...								
Sous-total								
Total (b)								
Total général (a+b)								

a Ceci est une liste indicative des financements reçus de Parties visées à l'annexe II et de pays développés parties, comprenant la contribution de la Partie. Seules les sources pertinentes pour la Partie sont à inclure.

b Inclut le renforcement des capacités systématique, institutionnel et individuel.



Tableau 6

Sources de financement provenant d'institutions financières multilatérales, y compris des banques régionales de développement

<i>Période considérée pour la communication d'informations :</i>								
<i>Sources de financement</i>	<i>Descriptif du soutien, avec montants en USD (taux de change)</i>							
	<i>Préparation du RBA</i>				<i>Activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans le RBA</i>			
	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités^b</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>	<i>Financier</i>	<i>Renf. des capacités^b</i>	<i>Soutien technologique</i>	<i>Transfert de technologies</i>
Institutions financières multilatérales, y compris les banques régionales de développement^a								
1. Banque mondiale								
2. Société financière internationale								
3. Banque africaine de développement								
4. Banque asiatique de développement								
5. Autre (préciser)								
6. ...								
7. ...								
Sous-total								
Total								

a Ceci est une liste indicative des institutions financières multilatérales. Seules les sources pertinentes pour la Partie sont à inclure.

b Inclut le renforcement des capacités systématique, institutionnel et individuel.



Tableau 7

Vue d'ensemble des ressources financières, du transfert de technologies, du renforcement des capacités et du soutien technique reçus

Période considérée pour la communication d'informations :						
Type		Descriptif du soutien, avec montants en USD (taux de change)				
		Sources multilatérales	Financement provenant de Parties visées à l'annexe II et d'autres pays développés parties	Contribution de la Partie	Institutions financières multilatérales, y compris les banques régionales de développement	Autres sources
<i>Préparation du RBA</i>	<i>Financier</i>					
	<i>Renforcement des capacités</i>					
	<i>Soutien technique</i>					
	<i>Transfert de technologies</i>					
<i>Activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans le RBA</i>	<i>Financier</i>					
	<i>Renforcement des capacités</i>					
	<i>Soutien technique</i>					
	<i>Transfert de technologies</i>					



Tableau 8

Ressources financières, transfert de technologies, renforcement des capacités et soutien technique reçus

Période considérée pour la communication d'informations :						
Type		Descriptif du soutien, avec montants en USD (taux de change)				
		Fonds pour l'environnement mondial	Parties visées à l'annexe II et autres pays développés	Institutions multilatérales	Fonds vert pour le climat	Autres sources
Préparation du RBA	<i>Financier</i>					
	<i>Renforcement des capacités</i>					
	<i>Soutien technique</i>					
	<i>Transfert de technologies</i>					
Activités relatives aux changements climatiques mentionnées dans le RBA	<i>Financier</i>					
	<i>Renforcement des capacités</i>					
	<i>Soutien technique</i>					
	<i>Transfert de technologies</i>					



Le tableau ci-dessous indique le type d'information qui peut être collecté et communiqué en matière de soutien reçu afin de combler les besoins technologiques.

Tableau 9

Vue d'ensemble des besoins en matière de transfert de technologies

Besoins de transfert de technologies

	Projets actuels/en cours	Projets proposés
Informations relatives aux technologies et lacunes identifiées au cours d'examens des besoins technologiques, y compris les besoins technologiques déterminés au niveau national		
Détails de la mise en œuvre actuelle et de la création d'un environnement favorable		
Besoins en renforcement des capacités en vue d'un transfert de technologies		
Mécanismes pour le transfert de technologies		

4. Considérations principales relatives aux besoins technologiques au sein du cadre pour le développement et le transfert de technologies

Les Parties peuvent, le cas échéant, communiquer des informations relatives aux points suivants :

- Efforts déployés pour mettre en œuvre, coordonner et soutenir les activités de renforcement des capacités décrites dans les décisions 2/CP.7, 3/CP.7, 2/CP.10, 3/CP.10, 1/CP.17, 2/CP.17, 13/CP.17, 1/CP.18 et 21/CP.18 et mise en œuvre d'activités en rapport avec les changements climatiques;
- Soutien reçu dans le but de répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités et de technologie via une coopération Nord-Sud et/ou Sud-Sud;
- S'il y a lieu, contraintes rencontrées au niveau de la facilitation de la diffusion et de l'échange d'informations relatives aux activités techniques et de renforcement des capacités menées par des pays en développement;



- Défis rencontrés dans la promotion de la coordination et de la durabilité des activités (y compris les efforts des mécanismes de coordination nationaux, des points focaux et des entités nationales de coordination) entreprises dans le cadre de la préparation des RBA et la mise en œuvre d'activités liées aux changements climatiques;
- Contraintes rencontrées au niveau des efforts déployés afin de garantir que les activités de renforcement des capacités entreprises dans ce cadre sont impulsées par le pays et principalement mises en œuvre au niveau national.

5. Étapes supplémentaires à prendre en considération

5.1 Renforcement des capacités

- Étendue des activités transversales en cours pour le renforcement des capacités ;
- Dressez un inventaire des efforts déployés afin de mettre en œuvre, coordonner et maintenir les activités de renforcement des capacités en rapport aux changements climatiques ;
- Décrivez la manière avec laquelle les activités de renforcement des capacités sont mises en œuvre à tous les niveaux.

5.2 Coopération Nord-Sud et Sud-Sud

- Décrivez le statut des activités et le niveau de participation et de promotion de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud ;
- Dressez une liste d'inventaire des goulets d'étranglement au niveau de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et aussi des contraintes et défis ;
- Faites la liste des besoins et des conditions propres au pays requérant davantage de partage des connaissances et des informations relatives aux activités techniques, ainsi que des activités de renforcement des capacités facilitées par des pays développés en vue d'une meilleure coordination et coopération Nord-Sud et Sud-Sud;
- Faites la liste des besoins propres au pays et des conditions nécessaires pour établir une coopération Nord-Sud et/ou Sud-Sud ayant pour but de promouvoir la mise en œuvre d'activités liées aux changements climatiques.

5.3 Dispositif institutionnel

- Décrivez le cadre institutionnel actuellement utilisé pour la mise en œuvre d'activités liées aux changements climatiques ;
- Décrivez les cadres légaux et/ou institutionnels actuels pour le soutien technique et de renforcement des capacités ;



- Décrivez les efforts destinés à renforcer les capacités individuelles et collectives des parties prenantes ;
- Décrivez les lacunes, besoins et priorités en matière de soutien technique et de renforcement des capacités.

6. Informations relatives aux besoins technologiques

Cette section traite des informations relatives aux besoins technologiques qui doivent être déterminés au niveau national, ainsi que du soutien technologique reçu (décision 2/CP.17, annexe III, section V, paragraphe 16).

Ce tableau est destiné à rassembler les données relatives aux besoins technologiques déterminés au niveau national et au soutien technologique reçu.

Tableau 6

Besoins technologiques déterminés au niveau national et soutien technologique reçu

	<i>Période considérée pour la communication d'informations :</i>			
	Statut (planifié/en cours/mis en œuvre)	Soutien général requis	Soutien reçu	Soutien supplémentaire requis
Activité 1				
Activité 2				
Activité n				

7. La communication d'informations

La communication d'informations peut se faire à l'aide de tableaux de données et en mettant en lumière et discutant les problématiques clés.

Un rapport plus élaboré pourrait par exemple inclure un descriptif des diverses sources et méthodes employées et des manières d'interpréter les informations. Cela faciliterait la comparaison entre différentes périodes considérées et aiderait le lecteur à comprendre les informations fournies par la Partie.



8. Exemples de tableaux pour la communication d'informations

8.1 Les besoins de soutien technique

Identifier les besoins de soutien technique supplémentaires sur la base du soutien requis et du soutien reçu pour une activité donnée. Le tableau ci-dessous donne des exemples d'inventaires des besoins de soutien techniques renseignés par des Parties.

Tableau 7
Exemples d'inventaires des besoins de soutien techniques renseignés par des Parties

<i>Activités</i>	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Soutien technique global requis (a)</i>	<i>Soutien technique reçu (b)</i>	<i>Soutien technique supplémentaire requis (c)</i>
Gambie < http://unfccc.int/files/focus/application/pdf/nama_foc_prop_gambia.pdf >. Etablissement d'une stratégie de développement à faible émission comprenant la production accrue d'énergie provenant de sources renouvelables	Prévu	Le financement requis pour les 10 mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) identifiées s'élève à 118 144 000 d'USD (détails spécifiques à fournir lors du développement des propositions complètes)	Non communiqué	Non communiqué
• République dominicaine < http://unfccc.int/resource/docs/2013/sbi/eng/inf12r01.pdf >. Stratégie pour un développement à faibles émissions et résilient aux changements climatiques : une plateforme clé pour le soutien de la stratégie du gouvernement pour la croissance et la protection sociales	En cours	Stratégie soutenue par des financements tirés de diverses sources, parmi lesquelles le Fonds pour l'Environnement Mondial, les Fonds d'Investissement Climatiques, le Fonds vert pour le climat et le SIDS DOCK	La République dominicaine requiert des fonds en plus de ceux déjà octroyés sous les mécanismes actuels de financement afin de faire face aux changements climatiques de façon sérieuse	Stratégie soutenue par des financements tirés de diverses sources, parmi lesquelles le Fonds pour l'Environnement Mondial, les Fonds



<i>Activités</i>	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Soutien technique global requis (a)</i>	<i>Soutien technique reçu (b)</i>	<i>Soutien technique supplémentaire requis (c)</i>
Burkina Faso (http://unfccc.int/files/focus/application/pdf/nama_foc_prop_burkina_faso.pdf). Programme national du secteur rural : tient compte et met en pratique toutes les politiques et stratégies en rapport au développement rural. Potentiel d'atténuation estimé de 9,1 MtCO ₂ ou 1,2 MtCO ₂ par an entre 2008 et 2015.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et évaluation • Estimation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) • Utilisation de logiciels pour la surveillance des variables opérationnelles • Mise en place d'un système national de mesure, notification et vérification 	Non communiqué	d'Investissement Climatiques, le Fonds vert pour le climat et le SIDS DOCK Non communiqué
Mali < http://unfccc.int/files/cooperation_support/nama/application/pdf/nama_preparation-energy.mali_revseyini%5B1%5D.pdf >. MAAN pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique	Prévu	840 000 USD	Soutien recherché	Subvention de 40 000 d'USD pour la préparation de la mesure d'atténuation Soutien technique pour les mesures, notification et vérification de 200 000 USD



8.2 Les besoins de soutien pour le renforcement des capacités

Identifier les besoins de soutien supplémentaires pour le renforcement des capacités sur la base du renforcement des capacités requis, du renforcement des capacités disponible et du renforcement des capacités reçu pour une activité donnée. Le tableau ci-dessous donne des exemples d'inventaires des besoins de soutien pour le renforcement des capacités renseignés par des Parties.

Tableau 8

Exemples d'inventaires des besoins de soutien pour le renforcement des capacités renseignés par des Parties

<i>Activités</i>	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Renforcement global des capacités requis (a)</i>	<i>Renforcement des capacités disponible et renforcement des capacités reçu (b)</i>	<i>Renforcement supplémentaire des capacités requis (c)</i>
<p>Sainte Lucie</p> <p>http://unfccc.int/resource/docs/natc/lcanc2.pdf.</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action pour l'énergie durable de Sainte Lucie</p>	Prévu	<p>Développement de la capacité institutionnelle du secteur de l'énergie pour la planification et l'évaluation des technologies faisant appel aux énergies renouvelables</p> <p>Mener des recherches sur le potentiel des technologies d'exploitation des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique</p>	Soutien recherché	Non communiqué
<p>Mali</p> <p>http://unfccc.int/files/cooperation_support/nama/application/pdf/nama_preparation-energy.mali_revseyini%5B1%5D.pdf.</p> <p>Soutien requis pour le renforcement des capacités pour le MAAN pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique</p>	Prévu	840 000 USD	Soutien recherché	<p>Subvention de 40 000 USD pour la préparation de la mesure d'atténuation</p> <p>Soutien technique pour le développement de systèmes de mesure, notification et vérification de 600 000 USD</p>



8.3 Les besoins de soutien financier

Identifier les besoins de soutien financier supplémentaires sur la base du soutien financier global requis et du soutien financier disponible pour une activité donnée. Le tableau ci-dessous donne des exemples d'inventaires des besoins de soutien financier renseignés par des Parties.

Tableau 9
Exemples des besoins de soutien financier renseignés par des Parties

<i>Activités</i>	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Soutien financier général requis (a)</i>	<i>Soutien financier reçu (b)</i>	<i>Soutien financier supplémentaire requis (c)</i>
Moldavie < http://unfccc.int/resource/docs/natc/mdanc2.pdf >.	En cours	78,5 milliards de Leus moldaves (MDL) ou 6,9 milliards d'USD pour la période 2009–2013	Soutien recherché	1,666 milliards de MDL pour la modernisation, le rééquipement des sources de production d'électricité existantes, la construction de nouvelles sources de production d'électricité, la rénovation et la décentralisation des systèmes de chauffage, l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, des activités de conservation de l'énergie, etc.
Électricité et énergie thermique				
Namibie < http://unfccc.int/resource/docs/natc/namnc2.pdf >.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • 368 millions d'USD en 2012 pour la quatrième roue de turbine (95 MW) de Ruacana (hydroélectricité) • 210 millions d'USD en 2013 pour la première phase du fleuve Orange (hydroélectricité) • 210 millions d'USD en 2017 pour le fleuve Orange (hydroélectricité) (105 MW) 	Le gouvernement devrait recevoir 92 millions d'USD de l'aide bilatérale outre-mer avec un flux financier associé d'env. 10 millions d'USD	Non communiqué
Nouveaux investissements en hydroélectricité : la Namibie a un grand besoin d'atteindre un niveau plus élevé d'autosuffisance énergétique				



<i>Activités</i>	<i>Statut (planifié/en cours/terminé)</i>	<i>Soutien financier général requis (a)</i>	<i>Soutien financier reçu (b)</i>	<i>Soutien financier supplémentaire requis (c)</i>
		<ul style="list-style-type: none">• 500 millions d'USD en 2019 pour la centrale de Baynes (hydroélectricité) (partage 50/50 prévu de 550 MW avec l'Angola)		

